

Le parlementaire face au défi de l'évaluation des politiques publiques pour l'efficacité de l'action publique

1. Les principales questions abordées

Le panel sur le rôle du parlement dans l'évaluation des politiques publiques a abordé un certain nombre de questions au nombre desquels figure :

- Le cycle de la planification
- Le niveau d'institutionnalisation de la fonction suivi évaluation
- L'expérience du rôle des parlements dans les systèmes de S&E

2. Principaux enseignements et conclusions

Les questions des politiques publiques sont une affaire de tous. Aussi, bien la société civile ou le secteur privé sont concernés par les politiques publiques. La planification se fait à plusieurs niveaux. D'abord au niveau stratégique avec les politiques de développement et au niveau des politiques sectorielles axées sur le moyen et cours terme avec les programmes et projet de développement.

Les parlements ont pour fonction de contrôler l'action publique, en tant que représentant du peuple. Ils doivent évaluer le niveau d'atteinte des résultats pour lesquels des ressources ont été engagés. À ce jour, leur rôle s'apparente à de l'inspection ou des audits et ressemble à des contrôles de conformités. L'opérationnalisation de l'évaluation est très peu effective dans la plupart des pays. L'évaluation peut être pratiquer à plusieurs niveaux. L'évaluation ex-ante qui est réalisée avant la mise en œuvre du projet. Cette évaluation sert à prioriser et sélectionner les projets à fort impact pour la collectivité. L'évaluation à mi-parcours pour évaluer le niveau d'atteinte des résultats immédiats et adopter des mesures correctives le cas échéant. Enfin nous avons l'évaluation finale et l'évaluation d'impact qui mesure le niveau de réalisation des résultats planifiés.

Le succès du suivi et évaluation dépend en grande partie de l'engagement des acteurs (gouvernement, société civile et citoyens). Il est important d'avoir des champions au niveau politique pour booster la pratique de l'évaluation. L'existence d'un leadership politique fort, porté par l'exécutif, le parlement et la société civil est indispensable pour la réussite des systèmes de suivi et évaluation.

La fonction évaluation est inscrite dans la plupart des constitutions des pays. Elle est mise en pratique par diverses structures entre autre des directions, des bureaux spécialisés, des cellules d'évaluation etc. Chaque Etat adopte une stratégie selon son contexte.

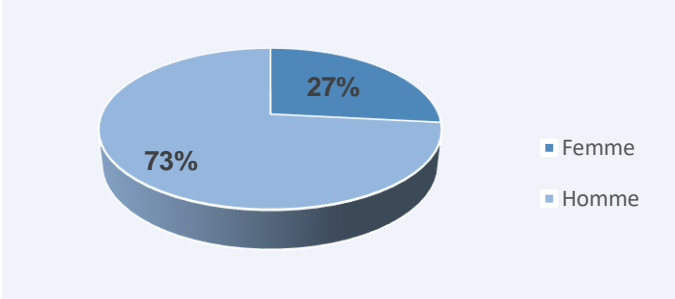
L'expérience du Niger montre que le lancement officiel du budget programme a eu lieu en 2016. Cette année a été une année préparation avec l'adoption en 2017 des lois de transposition. Le premier budget programme a été élaboré en 2018 avec une approche générale à tous les ministères. Cela s'est traduit par l'élaboration de documents de programmation et la tenue de débat d'orientation budgétaire. Un calendrier budgétaire a été adopté par décret pour contraindre l'exécutif à produire les documents d'évaluation dans les délais. Cependant, malgré les avancées enregistrées, plusieurs difficultés subsistent, notamment, la non convocation en 2018 du comité interministériel pour l'examen des programmes d'investissement, la non implication des acteurs, l'inexistence de système formel de contrôle interne, la désignation tardive des responsables de programme par les ministères, l'absence de formation des acteurs régionaux.

L'évaluation est indispensable pour l'atteint des ODD. Il est nécessaire que l'ensemble des acteurs se l'approprié et l'intègre dans leurs pratiques quotidiennes.

3. Statistiques sur les participants

Au total, 15 personnes ont pris part à l'atelier en ligne dont 73% d'hommes (voir graphique 1).

Graphique 1 : Répartition des participants selon le genre



Les participants proviennent pour la plupart d'organisation non gouvernementale y compris la société civile. En effet, selon le graphique ci-dessous, 60% des participant sont issus d'ONG.

